



Delémont, le 5 mai 2021

## Concours d'idées pour apprentis dessinateurs orientation bâtiment

Édition 2021 :  
Réalisation d'un projet de pavillon d'accueil de la Tour de Moron

# Rapport du jury

## 1. Généralités

---

Conformément au mandat confié par Lignum Jura et au règlement annexé, le jury a siégé le 5 mai 2021 à Delémont, dans la salle 2-13 du bâtiment de la Division artisanale du CEJEF.

Il était composé de Messieurs :

1. **Jean-Marc Heusler**, architecte, président de Lignum Jura.
2. **André Tellenbach**, ingénieur, président et représentant de Lignum Jura Bernois.
3. **Niklaus Manuel Güdel**, historien de l'art et artiste.
4. **Henri Simon**, représentant du maître de l'ouvrage, président du conseil de la Fondation Tour de Moron.
5. **Damien Plumey**, représentant du maître de l'ouvrage, membre du conseil de la Fondation Tour de Moron.

Le jury a relevé l'excellente qualité des plans et des maquettes présentés pour la majorité des projets. Certaines exigences du règlement (taille des maquettes et complexité de l'objet à concevoir) ont exigé un travail très important de la part des participants au concours.

## 2. Participants et projets en lice

---

Le jury a examiné les **13 projets** reçus selon la liste ci-dessous, réalisés par **24 apprentis** :

**N° 1 Arche de Moron**  
Sam Houser et Solène Migy



**N° 2 La Crochette**  
Laure Girod et Carolina Ferreira



**N° 3 Pavi'chap**  
Anais Affolter et Myke Da Silva



**N° 4 Le Monoprallivon**  
Sarah Schindelholz



**N° 5 Lignum Papilio**  
Sylvain Moser



**N° 6 Panorabois**  
Laura Botteron



**N° 7 L'Arche de Moron**  
Nathan Flückiger et Nathan Siess



**N° 8 (Sans titre)**  
Leonardo Pagliari



**N° 9 EA**  
Eliot Carminati, Aland Ahmed et Arthur Hugi



**N° 10 Le repère des marcheurs**  
Chloé Germiquet et Yann Cottet



### N° 11 La Rotonde

Antony Monnin et Xavier Groell



### N° 12 Pavillon Luma

Luna Hiertzeler et Marie Widmer



### N° 13 Au Chalet de Moron

Pablo Rebetez et Sami Staub



### 3. Distinctions

---

Pour arrêter ses choix, le jury a défini les priorités suivantes en application du règlement du concours :

- faisabilité et possibilité de réaliser un projet, sous l'angle de l'utilisation du bois, de la modularité du système constructif proposé et de ses coûts prévisibles ;
- originalité et qualités architecturales ;
- adéquation avec le site (altitude, environnement, panorama et tour déjà existante) ;
- adéquation avec la fonction d'accueil de randonneurs et visiteurs et intégration des éléments déjà existants (WC et Kiosque).

Construite en 2004, la Tour de Moron s'appelle en fait « Tour de la formation professionnelle ». Le jury se réjouit de l'ambition de la Fondation Tour de Moron souhaitant réaliser un projet grâce à l'implication des apprentis des différents métiers lors de la future construction, comme cela a été le cas avec la tour.

La majorité des projets présentés et lauréats présente un potentiel de développement et d'amélioration. Cette situation est normale : au départ, il y a une idée et un concept ; ensuite vient un dessin et une maquette. Le projet final nécessite encore des réflexions. Le potentiel de développement concerne par exemple les façades, le toit, le système constructif et les assemblages.

Le besoin des gens de la région est un pavillon d'accueil, comme le sujet du concours l'indique, avec intégration d'un kiosque et des WC. Il ne s'agit pas d'une cabane forestière, ni d'un refuge de montagne, même s'il est situé à 1'300 mètres d'altitude.

Ce pavillon doit être léger et ouvert sur le paysage. Il doit supporter les conditions climatiques difficiles (vent, froid, pluie, neige, etc.). Les gens de la région disent : « il n'y a jamais pas de vent ! »

Le pavillon doit s'intégrer parfaitement au site avec la tour et ses formes simples, ainsi qu'avec la nature environnante. Il doit instaurer un dialogue.

Ces éléments prouvent que l'objet du concours n'était pas si facile à imaginer. Le mérite des apprentis en est d'autant plus grand et apprécié.

Au terme de ses délibérations, le jury attribue les prix suivants :

Une indemnité de 100 ou 150 francs est versée à chaque projet retenu afin d'indemniser partiellement les frais d'établissement des documents et des maquettes. Les projets lauréats reçoivent cependant un prix supérieur.

**Premier prix (Fr. 700. –) N° 5 Lignum Papilio Sylvain Moser**



L'objectif de l'auteur est l'intégration maximale avec la tour, par la création d'un volume ressemblant à un rocher percé par de grandes ouvertures en biais, rappelant les espaces vides créés par l'escalier de la tour.

Les pare-soleils en bois rappellent les éléments du garde-corps de la tour.



Selon le jury, au niveau architectural, le projet est original et particulièrement recherché.

L'intégration avec la tour est excellente, en particulier par la forme quadrangulaire et la façade, dont la forme est identique aux barres des escaliers de la tour. Il offre un contraste intéressant.

La vision à plus de 180 degrés au travers des lames est certainement exceptionnelle.

Deuxième prix (Fr. 600. –) N° 12 Pavillon Luma

Luna Hiertzeler et Marie Widmer



L'objectif des auteures est de proposer un bâtiment en harmonie avec la tour, notamment par ses formes arrondies et le toit conique.

La priorité est aussi d'offrir aux visiteurs un point de vue optimal et ininterrompu sur le paysage.

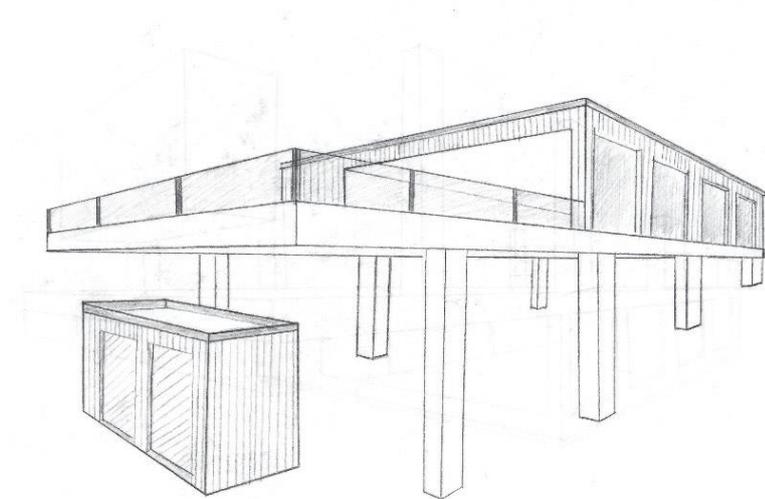


Selon le jury, le projet est élégant et rappelle la tour et sa forme cylindrique dotée d'un chapeau. Il imbrique les formes.

Il est bien fermé du côté des vents dominants et s'ouvre progressivement du côté ensoleillé et abrité.

La taille est un peu trop grande ainsi que le porte-à-faux. Les dimensions et les façades seraient à modifier.

Troisième prix (Fr. 500. –) N° 2 La Crochette Laure Girod et Carolina Ferreira



L'objectif des auteures est d'avoir un espace moderne, un élément fin et discret qui n'enlève pas l'attention de la tour, mais qui ajoute un charme avec une structure inverse à celle-ci : « **Finesse et douceur dans la nature.** »

Le bardage vertical en sapin rappelle le paysage entourant le bâtiment et le garde-corps de la tour.

La toiture végétale permet de camoufler le pavillon dans la nature et le rendre encore plus discret.

Selon le jury, sur le plan fonctionnel, il s'agit du meilleur projet, par sa simplicité architecturale rectangulaire, par son ouverture en terrasse, par son économie.

Le randonneur se sentira à la fois à l'intérieur et à l'extérieur.

Son intégration au paysage est légère. Son impact est minimal.

## Quatrièmes prix ex æquo (Fr. 250.–)

### N° 13 Au Chalet de Moron Pablo Rebetez et Sami Staub



Les objectifs des auteurs sont de reprendre la hauteur de la tour de façon horizontale, en donnant la possibilité aux visiteurs de profiter du panorama.

Ils proposent différentes essences de bois, selon leur résistance aux intempéries et leur qualités naturelles.



Selon le jury, le projet offre une progression très intéressante depuis le chalet, en passant par la protection solaire, jusqu'à l'horizontalité du balcon vers la vallée.

Le porte-à-faux devrait certainement être raccourci, car il barre l'accès à la tour et aux terrains agricoles.

## N° 1 Arche de Moron

Sam Houser et Solène Migy



Le principe de construction des auteurs comprend la tour (cylindrique, verticale en pierre), la forêt et la pente.

Le cylindre est couché, car le but n'est pas d'y monter, mais de s'y abriter.

La partie inférieure est conçue en pierre calcaire. Elle symbolise un socle solide.

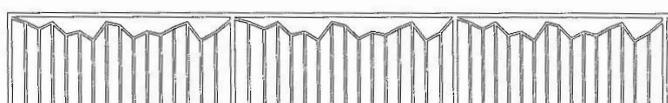
La partie supérieure en bois a le même rayon.

La surface couverte est agrandie par un pan qui abrite la terrasse.



Selon le jury, le projet est le fruit d'une très belle réflexion. Le cylindre couché rappelle judicieusement la tour.

Malheureusement, la partie inférieure est difficilement réalisable et son coût de réalisation serait élevé.



Garde-corps rappelant la vue des Alpes

L'idée de la reproduction du profil du panorama des Alpes sur la balustrade est géniale.



L'objectif des auteurs est de proposer une forme permettant le meilleur panorama possible, par la forme arrondie, qui rappelle également la tour.

La partie rectangulaire permet d'abriter les équipements.

Le toit végétalisé rappelle la nature et se fond dans le paysage depuis la tour.



Selon le jury, la maquette du projet est de grande qualité.

Le balcon en loggia est une bonne idée.

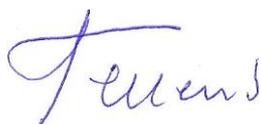
L'intégration à la pente du terrain est très bonne.

Le toit aligné sur la terrasse ne protège cependant pas assez les randonneurs.

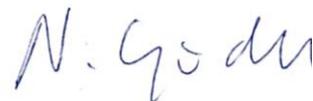
**Les membres du jury :**



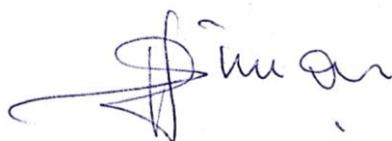
Jean-Marc Heusler



André Tellenbach



Niklaus Manuel Güdel



Henri Simon



Damien Plumey

**Annexes :** règlement du concours et palmarès publié